

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE NORMANDE DE CHIMIE – ED NC 508

du 10 juillet 2024

Conseil réuni en visioconférence

Membres connectés : ABDALLAH Marie – Samira, BARAUD Fabienne, BOUSSELAT Ava, CARDINAEL Pascal, CHAPPEY Corinne, CÔME Ghadi, DALLA Vincent, DEZ Isabelle, DONNIER-VALENTIN Laly, FONTAINE Laurent, LECAMP Laurence, LECOURT Thomas, SABOT Cyrille, SEBBAN Muriel,

Invités : KHARMICH Alexane, LETÊTU Lynda.

Excusés : BOUÉ Tiffany, BOUILLON Jean – Philippe, COLLOT Valérie, COUFOURIER Sébastien, DAUPHIN François, GRISEL Michel, KOUKLOVSKY Cyrille

- Bilan des allocations – Annexe 1

La directrice de l'EDNC, Mme DEZ Isabelle débute le conseil en présentant le bilan des allocations recherche 100% Région Normandie et des établissements (INSA,UCN, ULHN, URN). Sur les 26 dossiers déposés pour ces deux types de financement, 17 ont été sélectionnés. Une dernière allocation URN est allouée au titre du projet Excellence Transition.

- Nouveaux doctorants – Annexe 2

Mme DEZ présente la liste des candidats retenus pour s'inscrire au sein de l'EDNC à la rentrée 2024 - 2025, dans les différents établissements, selon les financements :

- Contrats doctoraux Recherche 100% Région Normandie et établissements :

Mme DEZ indique qu'à compter de l'année universitaire 2025 - 2026, l'ENSICAEN sera considéré comme établissement délivrant des thèses. A ce titre, l'ENSICAEN a lancé dès cette année un AAP pour ces CD doctoraux (Pour 2024 : 2 CD vers ED PSIME et MIIS).

Il est rappelé aux membres du conseil le nouveau dispositif de sélection mis en place par l'EDNC cette année pour les candidats en première année. Trois dates avaient été initialement retenues pour les jurys d'audition. Une quatrième date a été organisée pour plus de souplesse.

- Nouveaux doctorants financés par XL-Chem : Les cinq projets ont été retenus par un comité international. L'EDNC a suivi l'avis du comité. Deux projets sont en cours de recrutement.
- Contrats doctoraux Région Normandie 50% : Deux projets sont en cours de recrutement. Les recrutements doivent être remontés auprès de la région Normandie avant fin novembre maximum.
- 10 doctorants bénéficient d'autres financements

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

Pascal CARDINAEL informe le conseil qu'un nouveau montage pour une chaire de professeur junior (CPJ) est en cours au sein du laboratoire PBS.

- Demande de coencadrement – Annexe 3

Proposition mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

- Demandes d'inscription en quatrième année – Annexe 4

Dans un premier temps, la direction de l'EDNC s'est principalement concentrée sur les CSI des troisièmes années afin d'anticiper d'éventuelles demandes d'inscription dérogatoire en quatrième année.

D'autres inscriptions dérogatoires pourront être détectées ultérieurement ; Elles feront alors l'objet d'une nouvelle présentation lors du prochain conseil de l'EDNC.

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

- Réactualisation - Validation du règlement intérieur de l'EDNC – Annexe 5

Le règlement intérieur de l'EDNC a été adressé par mél, aux membres de son conseil, quinze jours avant la réunion de ce jour afin que chacun ait le temps de lire l'ensemble des dispositions présentes et puisse faire un retour sur d'éventuelles modifications (Coquilles, ...) à apporter avant la mise au vote ce jour. La directrice de l'EDNC présente les deux principales modifications apportées au règlement intérieur de l'EDNC :

- Article 6.3 Politique d'admission des doctorants : A été intégrée la nouvelle procédure votée lors du dernier conseil. Mme DEZ souligne que les documents utilisés pour la sélection des candidats n'ont pas été encore ajoutés en annexe au règlement intérieur.
- Article 7 Attribution des allocations : Cette modification a été apportée pour intégrer la nouvelle gestion entre les établissements normands et la région Normandie concernant l'attribution des allocations de la région.

Le conseil est informé que le règlement intérieur voté ce jour sera envoyé au collège des écoles doctorales en septembre pour qu'il soit validé, comme tous les règlements intérieurs des écoles doctorales normandes, par les différents établissements.

Mme ABDALLAH Marie - Samira souligne qu'une mise à jour est nécessaire dans l'annexe 2 puisque les H.D.R. de deux enseignants obtenues récemment n'apparaissent pas. Mme DEZ la remercie pour sa vigilance et l'informe que la mise à jour de cette annexe est faite une fois par an après consultation des unités de recherche en janvier.

Proposition mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

- Informations diverses

- Point sur l'enquête IPDoc 2024 : Le CED attend un retour, par le ministère, de l'enquête sur le devenir des docteurs qui a pris du retard.

Au sein de l'EDNC, Mme DEZ indique au conseil qu'un suivi est fait par elle - même et la gestionnaire principale de l'EDNC. Dans un premier temps, l'EDNC a tenté de contacter les docteurs par méls ; Cette démarche n'a pas reçu de réponse (inférieure à trois). Elles utilisent donc les réseaux sociaux pour plus d'efficacité même si cela est extrêmement chronophage. Cette démarche reste toutefois importante pour garder à jour le site internet de l'EDNC et transmettre les chiffres lors de la réunion de rentrée.

- Réunions d'accueil des doctorant.e.s dans les établissements

- Mises à jour des règlements intérieurs des ED (Point évoqué précédemment)

- Rappel sur les formations doctorales (Budgets, gestion, inscription,...)

En plus d'une nouvelle organisation du catalogue de formation en 5 modules de compétences transversales, le grand changement concernant les formations doctorales est qu'il faudra que les fiches des formations fassent référence au domaine de compétences de la fiche RNCP et qu'apparaissent clairement les compétences à acquérir et acquises.

Un groupe de travail va être créé prochainement pour établir les domaines de compétence selon les formations.

Une discussion s'engage entre différents membres du conseil concernant la formation « Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles » : Quel est exactement le volume horaire demandé, quelles sont les modalités de prise en charge du coût (CED, ED, établissements, ...) ?

M. LECOURT Thomas indique que l'INSA prévoit une formation sur ce sujet dès la rentrée prochaine de deux heures pour ses étudiants.

De plus, il informe le conseil que COBRA a été sollicité pour mettre en place une formation sur les gestes aux premiers secours (PSC).

Il est demandé aux représentants des doctorants si cette formation pourrait intéresser des doctorants. Ils répondent affirmativement indiquant que plusieurs doctorants ont fait connaître leur intérêt pour cette formation.

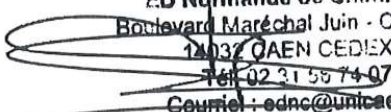
M. LECOURT indique que la formation est accessible à tous au sein de l'INSA. Mme CHAPPEY indique qu'il en est de même à l'URN.

Mme DEZ précise que cette formation pourra être valorisée par des crédits de formation. Les membres du conseil s'accordent sur le fait que cette formation doit avoir lieu durant la première année de thèse des étudiants puisqu'un complément de formation doit être suivi deux ans après.

M. FONTAINE Laurent interroge la directrice de l'EDNC : « Y'a-t-il des critères de performances académiques établis par l'EDNC pour la sélection des candidats à un financement d'un établissement ? ». La directrice de l'EDNC lui répond que la moyenne générale du semestre 1 du M2 est l'un des critères observés pour la sélection. Sauf exception, l'EDNC souhaite que les candidats aient une mention en M2 (ce qui est le cas dans les faits).

Fait à Caen, le 29/08/2024

Mme DEZ Isabelle


ED Normande de Chimie 508
Boulevard Maréchal Juin - CS 14032
14032 CAEN CEDEX 5
Tél : 02 31 56 74 07
Courriel : ednc@unicaen.fr
Directrice de l'ED Normande de Chimie